

CE  
0333

Certificat  
Certificate

**Certificat de constance des performances des Dispositifs d'Evacuation Naturelle  
de Fumées et de Chaleur**

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction ou RPC)

**Délivré par :**

Organisme de certification : **AFNOR Certification**  
Numéro d'identification : **0333**  
Adresse : **11, rue Francis de Pressensé  
FR-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex**

**Délivré à :**

Fabricant : **AXTER**  
Adresse : **Immeuble INSPIRA  
143, avenue de Verdun  
92130 ISSY LES MOULINEAUX**

Lieu de production : **FR – 02270 SONS et RONCHERES**

Description du (des) produit(s) : Voir Annexe

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et aux performances décrites dans l'annexe ZA de la norme **EN 12101-2:2003** sont appliquées selon le système 1 et que le dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme **EN 12101-2:2003**.

**Numéro de certificat : 0333 - CPR - 219076**

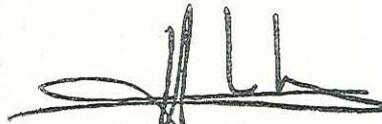
Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 14/02/2011.  
Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative.

**Il annule et remplace tout certificat antérieur.**

Page 1/2

Date d'émission du certificat :  
**28/06/2018**

Date de validité du certificat :  
**27/06/2023**



Directeur Général  
Franck LEBEUGLE



005 - 2016/02 - 2



# Certificat

Certificate

Annexe au certificat émis le 28/06/2018 : 0333 - CPR – 219076

Fabricant

**AXTER**

Immeuble INSPIRA  
143, avenue de Verdun  
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Lieu de production :

FR – 02270 SONS et RONCHERES

Description des produits

Identification du(des) produit (s) certifié(s) (référence)	Désignation et utilisation du(des) produit(s) selon la norme	Numéro de dossier
<b>PYRODOME EVOLUTION ELECTRIQUE 120°</b>  Marque commerciale : SKYDOME	<b>DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR EN TOITURE</b>	219.0073 219.0149

Cette annexe ne peut être ni présentée, ni reproduite, sans le document auquel elle se rattache.

Page 2/2

Directeur Général  
Franck LEBEUGLE

CE  
0333

Certificat  
Certificate

**Certificat de constance des performances des Dispositifs d'Evacuation Naturelle  
de Fumées et de Chaleur**

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction ou RPC)

**Délivré par :**

Organisme de certification : **AFNOR Certification**  
Numéro d'identification : **0333**  
Adresse : **11, rue Francis de Pressensé  
FR-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex**

**Délivré à :**

Fabricant : **AXTER**  
Adresse : **Immeuble INSPIRA  
143, avenue de Verdun  
92130 ISSY LES MOULINEAUX**  
Lieu de production : **FR – 02270 SONS et RONCHERES**

Description du (des) produit(s) : Voir Annexe

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et aux performances décrites dans l'annexe ZA de la norme **EN 12101-2:2003** sont appliquées selon le système 1 et que le dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme **EN 12101-2:2003**.

**Numéro de certificat : 0333 - CPR - 219077**

Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 14/02/2011. Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative.

*Il annule et remplace tout certificat antérieur.*

Page 1/2

Date d'émission du certificat :  
**28/06/2018**

Date de validité du certificat :  
**27/06/2023**



Directeur Général  
Franck LEBEUGLE

005 - 2016/02

CE  
0333

# Certificat

Certificate

Annexe au certificat émis le 28/06/2018 : 0333 - CPR – 219077

Fabricant

**AXTER**

Immeuble INSPIRA  
143, avenue de Verdun  
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Lieu de production :

FR – 02270 SONS et RONCHERES

Description des produits

Identification du(des) produit (s) certifié(s) (référence)	Désignation et utilisation du(des) produit(s) selon la norme	Numéro de dossier
<b>PYRODOME EVOLUTION ELECTRIQUE 140°</b>  Marque commerciale : SKYDOME	<b>DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR EN TOITURE</b>	219.0075 219.0148

Cette annexe ne peut être ni présentée, ni reproduite, sans le document auquel elle se rattache.

Page 2/2



Directeur Général  
Franck LEBEUGLE

# Déclaration des Performances des dispositifs d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur.

CE Selon règlement de produit de construction UE N° 305/2011.



le 22/11/2016 à Sons et ronchères  
**2. N° de DOP : CPG**

**1. Désignation de la gamme :** PYRODOME EVOLUELEC

**3. Usage prévu** Toiture étanchéité

**4. Nom raison sociale du fabricant**

Axter S.A -- 8, Avenue Felix d'Hérelle -- 75016 Paris -- France ( siege social)  
Axter- Skydôme -- Entre deux villes -- 02270 Sons et Ronchères -- France (production)  
site web: www.skydome.eu

**Variantes du produit concernées**

---

**Description du produit**

à simple vantail, énergie électrique, ouverture 140° installés en toiture  
costière métallique droite de hauteur mini 310mm  
dispositif aéraluque :  
- AD avec déflecteur

**Plage dimensionnelle :** longueur mini de 1m et maxi 1,4m - largeur mini de 1m et maxi 1,4m

**Options possibles :**

Contacteur de position.  
Grille fixe 1200 joules, de diamètre 6 mm ou tube de 16 x 16 sans influence sur l'aéraluque.  
Grille ouvrante 1200 joules en position fermer tube 16x16  
Barre accroche échelle (suivant dimensions)  
crosse de maintien (suivant dimensions)

**Conditions d'utilisation et de mise en œuvre liées aux performances certifiées**

Inclinaison maximale autorisée quand l'axe d'articulation est parallèle à la pente toiture  
Surface Géométrique (Av) est < à 2m², est de 25° soit 46,65% et surface Géométrique (Av) est > à 2m², est de 20° soit 36,45%  
Inclinaison maximale autorisée quand l'axe d'articulation est perpendiculaire à la pente toiture est de 3° soit 5,25%.  
Dans ce cas, les charnières sont positionnées en bas de pente

**6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :**

Système 1 suivant Annexe ZA de la norme européenne EN 12101-2  
Contrôle de la production en usine par l'organisme notifié AFNOR CERTIFICATION n° 0333, ce dernier réalise l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de production en usine et la surveillance continue  
De plus l'entreprise est certifiée ISO 9001:2008 ET ISO 14001:2004 AFNOR CERTIFICATION

**7. Produit de construction couvert par la norme harmonisée EN12101-2**

Certification de conformité CE N° 0333 CPR 219 077  
Délivré par : AFNOR CERTIFICATION N°0333 selon système 1 le 14/2/2011 - Validité jusqu'au 13/2/2021

**9. Spécifications techniques :**

		Référence EN 12 101-2
Surface utile d'ouverture Aa	Tableau ci dessous	§ 6, annexe B
Température de déclenchement thermique	selon asservissement	§ 4.1
Ouverture du dispositif d'évacuation	Type B	§ 4.3
Fiabilité	Re 10000 et 10000 en aération ouverture partielle	§ 7.1, annexe C
Ouverture sous charge	SL 250	§ 7.2, annexe D
Température ambiante basse	T(-15°)	§ 7.3, annexe E
Charge éolienne	WL 1500	§ 7.4, annexe F
Résistance à la chaleur	B 300	§ 7.5, annexe G
Réaction au feu	PCA10/16 : B-s1,d0, Capot alu :B-s2,d0	§ 7.5.2.1
En cas de contestation les références des rapports d'essais, date de délivrance et nom du laboratoire pourront être communiquées par l'organisme notifié à l'autorité de surveillance		

DIMENSIONS	Av	AD	OUVERTURE 120°		Remplissage PCA 10 - 16, domes et capot	Urc (en W/m²K)				Arc(en m²)	Classe AP 0.6		
			AMPERAGE	VOLTAGE		RT12		RT12 +			Débit d'air (m3/h)		
						H 310mm	H 410mm	H 310mm	H 410mm		sous 4 Pa	sous 50 Pa	
REF: TREMIE HAUTE		Aa (140°)			SL en Kg/m²								
m	m²	m²											
1,00x1,00	1	0,65	3,3	24	25	2,6	2,4	2,3	2,2	2,6	3,1	0,56	1,16
1,20x1,20	1,44	0,93	5	36	25	2,5	2,4	2,3	2,2	3,4	3,9	0,67	1,39
1,40x1,40	1,96	1,29	5	36	25	2,4	2,3	2,2	2,1	4,2	4,8	0,78	1,62
Valeurs des produits catalogue, pour autres dimensions, nous consulter						Gamme thermique: remplissage pca 16mm 7 parois opalesscent avec aerogel lumira pour RT12+, isolant de 30mm et de joint EPDM pour l'etanchéité à l'air							

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.  
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

# Déclaration des Performances des dispositifs d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur.

CE Selon règlement de produit de construction UE N° 305/2011.

le 22/11/2016 à Sons et rochères  
**2. N° de DOP : CPGH**

**1. Désignation de la gamme :** PYRODOME EVOLUELEC

**3. Usage prévu** Toiture étanchéité

**4. Nom raison sociale du fabricant**

Axter S.A -- 8, Avenue Felix d'Hérelle -- 75016 Paris -- France ( siege social)  
Axter- Skydôme -- Entre deux villes -- 02270 Sons et Ronchères -- France (production)  
site web: www.skydome.eu

**Variantes du produit concernées**

---

**Description du produit**

à simple vantail, énergie électrique, ouverture 120° installés en toiture  
costière métallique droite de hauteur mini 310mm  
dispositif aéraluque :  
- AD avec déflecteur

**Plage dimensionnelle :** longueur mini de 1m et maxi 1,4m - largeur mini de 1m et maxi 1,4m

**Options possibles :**

Contacteur de position.  
Grille fixe 1200 joules, de diamètre 6 mm ou tube de 16 x 16 sans influence sur l'aéraluque.  
Grille ouvrante 1200 joules en position fermer tube 16x16  
Barre accroche échelle (suivant dimensions)  
crosse de maintien (suivant dimensions)

**Conditions d'utilisation et de mise en œuvre liées aux performances certifiées**

Inclinaison maximale autorisée quand l'axe d'articulation est parallèle à la pente toiture  
Surface Géométrique (Av) est < à 2m², est de 25° soit 46,65% et surface Géométrique (Av) est > à 2m², est de 20° soit 36,45%  
Inclinaison maximale autorisée quand l'axe d'articulation est perpendiculaire à la pente toiture est de 3° soit 5,25%.  
Dans ce cas, les charnières sont positionnées en bas de pente

**6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :**

Système 1 suivant Annexe ZA de la norme européenne EN 12101-2  
Contrôle de la production en usine par l'organisme notifié AFNOR CERTIFICATION n° 0333, ce dernier réalise l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de production en usine et la surveillance continue  
De plus l'entreprise est certifiée ISO 9001:2008 ET ISO 14001:2004 AFNOR CERTIFICATION

**7. Produit de construction couvert par la norme harmonisée EN12101-2**

Certification de conformité CE N° 0333 CPR 219 076  
Délivré par : AFNOR CERTIFICATION N°0333 selon système 1 le 14/2/2011 - Validité jusqu'au 13/2/2021

**9. Spécifications techniques :**

		Référence EN 12 101-2
Surface utile d'ouverture Aa	Tableau ci dessous	§ 6, annexe B
Température de déclenchement thermique	selon asservissement	§ 4.1
Ouverture du dispositif d'évacuation	Type B	§ 4.3
Fiabilité	Re 1000 et 10000 en aération ouverture partielle	§ 7.1, annexe C
Ouverture sous charge	SL 250	§ 7.2, annexe D
Température ambiante basse	T(-15°)	§ 7.3, annexe E
Charge éolienne	WL 1500	§ 7.4, annexe F
Résistance à la chaleur	B 300	§ 7.5, annexe G
Réaction au feu	PCA10/16 : B-s1,d0, Capot alu : B-s2,d0	§ 7.5.2.1
En cas de contestation les références des rapports d'essais, date de délivrance et nom du laboratoire pourront être communiquées par l'organisme notifié à l'autorité de surveillance		

DIMENSIONS	Av	AD avec correction tremie Aa (120°)	OUVERTURE 120°		Remplissage PCA 10 - 16, domes et capot SL en Kg/m²	Urc (en W/m²K)				Arc(en m²)		Classe AP 0.6	
			AMPERAGE	VOLTAGE		RT12		RT12 +		Débit d'air (m³/h)			
						H 310mm	H 410mm	H 310mm	H 410mm	H 310mm	H 410mm	sous 4 Pa	sous 50 Pa
m	m²	m²											
1,00x1,00	1	0,68	2,5	24	25	2,6	2,4	2,3	2,2	2,6	3,1	0,56	1,16
1,20x1,20	1,44	0,41	5	24	25	2,5	2,4	2,3	2,2	3,4	3,9	0,67	1,39
1,40x1,40	1,96	1,31	5	24	25	2,4	2,3	2,2	2,1	4,2	4,8	0,78	1,62
Valeurs des produits catalogue, pour autres dimensions, nous consulter						Gamme thermique: remplissage pca 16mm 7 parois opaquescent avec aerogel lumira pour RT12+, isolant de 30mm et de joint EPDM pour l'etanchéité à l'air							

**10.** Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.  
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.



# Certificat

Certificate

## Certificat de constance des performances des Dispositifs d'Evacuation Naturelle de Fumées et de Chaleur

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction ou RPC)

### Délivré par :

Organisme de certification : **AFNOR Certification**  
Numéro d'identification : **0333**  
Adresse : **11, rue Francis de Pressensé  
FR-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex**

### Délivré à :

Fabricant : **AXTER**  
Adresse : **« Entre deux Villes »  
FR - 02270 SONS et RONCHERES**  
Lieu de production : **FR - 02270 SONS et RONCHERES**

Description du (des) produit(s) : Voir Annexe

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et aux performances décrites dans l'annexe ZA de la norme **EN 12101-2:2003** sont appliquées selon le système 1 et que le dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme **EN 12101-2:2003**.

**Numéro de certificat : 0333 - CPR - 219077**

Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 14/02/2011. Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative.

**Il annule et remplace tout certificat antérieur.**

Page 1/2

Date d'émission du certificat :  
**14/02/2016**

Date de validité du certificat :  
**13/02/2021**



  
Directeur Général  
Franck LEBEUGLE

005 - 2013/05 - 



# Certificat

Certificate

Annexe au certificat émis le 14/02/2016 : 0333 - CPR – 219077

Fabricant

**AXTER**

« Entre deux Villes »  
FR – 02270 SONS et RONCHERES

Lieu de production :

FR – 02270 SONS et RONCHERES

Description des produits

Identification du(des) produit (s) certifié(s) (référence)	Désignation et utilisation du(des) produit(s) selon la norme	Numéro de dossier
<b>PYRODOME EVOLUTION ELECTRIQUE 140°</b>  Marque commerciale : SKYDOME	<b>DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR EN TOITURE</b>	219.0075 219.0148

Cette annexe ne peut être ni présentée, ni reproduite, sans le document auquel elle se rattache.

Page 2/2



Directeur Général  
Franck LEBEUGLE